



GREFFE

15 JUIN 2006

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Le 15 juin 2006

Par télécopieur et par poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec -- Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

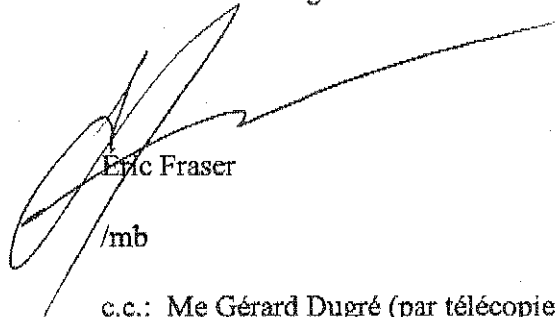
OBJET : Demande en révision de Tembec inc. de la décision D-2006-65 rendue
dans le dossier R-3593-2005.
Dossier Régie : R-3604-2006
Notre dossier : R000221 FE/YF

Chère consoeur,

Comme suite à la vôtre du 30 mai dernier, nous vous avisons qu'Hydro-Québec n'entend pas plaider sur la question préliminaire lors de l'audience du 21 juin 2006.

Cependant, le Distributeur se réserve le droit d'émettre certains commentaires au terme de la plaidoirie de Tembec inc., le cas échéant.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

/mb

c.c.: Me Gérard Dugré (par télécopieur seulement)

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3604-2006
PIÈCE NO: C-1
Date: 15/06/2006